Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 4 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 V. 498 Vœu relatif au soutien aux salles de cafés concerts parisiens.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que la richesse de l'offre culturelle parisienne tient à son tissu de salles de concerts et de cafés-concerts, qu'ils soient d'une centaine ou d'une dizaine de places, maillage garant d'une programmation variée et diverse ;

Considérant l'exemple récent de la fermeture définitive du café-concert La Féline (situé 6 rue Victor Letalle dans le 20e arrondissement), mais encore de la fermeture administrative de l'Espace B (situé au 16, rue Barbanègre dans le 19e arrondissement) et des menaces de fermetures administratives qui pèsent sur la Mécanique ondulatoire (situé au 8, oassage Thiéré dans le 11e arrondissement) ;

Considérant l'importance du rôle d'animation culturelle de proximité et de lien social que jouent ces cafés concerts et ces cafés de quartier qui réalisent concerts, expositions ou autres débats citoyens, dans des quartiers parfois sensibles ;

Considérant que ces lieux de diffusion doivent pouvoir continuer à exister tout en respectant la quiétude des riverains ;

Considérant les difficultés que connaissent certains de ces établissements qui doivent faire face à de nouvelles réglementations et des travaux de mise aux normes de sécurité, d'accessibilité ou d'insonorisation de leur établissement ;

Considérant que la Préfecture de police multiplie les contrôles dans les salles de cafés concerts exerçant leur activité depuis des années et n'ayant pas fait l'objet de signalements relatifs à des problèmes de nuisances sonores ;

Considérant qu'il existe des dispositifs dont la Ville de Paris est partie prenante, qui apportent leur soutien aux lieux de diffusion de musiques actuelles ;

Sur proposition de Nathalie Maquoi, Virginie Daspet et des élus du groupe Socialiste et Apparentés,

Émet le vœu :

- Que la Mairie de Paris demande au Préfet de police d'envisager des solutions aménagées au cas par cas et en concertation avec les mairies d'arrondissement concernées, comme des fermetures partielles ou la réduction des jauges de public sur une période donnée permettant de réaliser les travaux tout en évitant une fermeture totale des établissements,

- Que la Mairie de Paris envisage les modalités de soutiens financiers aux cafés concerts parisiens, dans le cadre de sa politique de soutien aux musiques actuelles, afin de permettre la réalisation d'une partie des travaux d'urgence et répondant aux priorités de la Ville (insonorisation, accessibilité, mise aux normes).